

Accueil de loisirs UFCV
Maison de l'enfance
MESNIL ROC'H

Projet Pédagogique 2025

UFCV



Sarah JAMET et Lola LUCAS

SOMMAIRES

I. Contexte local	2
A. Le Mesnil Roc'h	2
B. Maison de l'enfance	2
C. L'Ufcv	2
II. Le projet éducatif de l'Ufcv	3
A. Vers une société de l'engagement	3
B. Vers une société éducative	3
C. Vers une société solidaire	3
D. Vers une transmissions écologique	3
III. Fonctionnement	4
A. Dates d'ouvertures	4
B. Les horaires d'ouvertures	4
C. Inscriptions	4
D. Communication	4
D. Journée type	6
IV. Projet de l'accueil de loisirs	9
A. Objectifs fondamentaux	9
B. Objectifs opérationnels	9
C. Zoom sur les projets	10
D. Accueil d'enfants en situation de handicap	11
E. Les intervenants extérieurs	12
V. Rôle et missions de l'équipe éducative	12
A. L'équipe de direction	12
B. L'assistant sanitaire	13
C. L'animatrice – accompagnatrice d'enfant en situation de handicap	Erreur !
Signet non défini.	
D. Les animateurs	13
VI. Évaluation de la mise en œuvre du projet pédagogique	14

I. Contexte local

A. Le Mesnil Roc'h

Mesnil-Roc'h est une commune dite « nouvelle » qui rassemble Lanhélin, Saint-Pierre-de-Plesguen et Tressé. La maire est Mme Brossellier Christelle, l'élue enfance et jeunesse est Mme Bourianne Nancy. La commune est située entre Saint-Malo et Rennes et sur l'axe Dinan – Combourg, elle compte 4 422 habitants. C'est un territoire avec un tissu associatif culturel et sportif. Une équipe co-éducative construit le PEDT ensemble.

B. Maison de l'enfance

Maison de l'enfance,
Lotissement La Vallée, Saint-Pierre-de-Plesguen
35720 Mesnil-Roc'h.

Accueil de loisirs : accueildeloisirsmenilroch@ufcv.fr - 02 99 73 91 89.

Coordinatrice : Sarah JAMET sarah.jamet@ufcv.fr – 07 57 49 18 55

Directrice : Lola LUCAS lola.lucas@ufcv.fr - 07 78 97 33 09

Ce lieu est partagé en différents services :

- L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires) géré par l'Ufcv.
- L'accueil périscolaire (matin midi, soir, LMJV période scolaire) géré par la municipalité.
- L'association RPAM (Vendredi matin)

Conformément à la réglementation en vigueur, la capacité d'accueil maximale est de 60 enfants. Suite à de nombreuses demandes d'inscription, nous avons ouvert un second lieu d'accueil. La Maison des associations accueil, depuis les vacances de février 2022, les enfants de CE2, CM1, CM2, soit environ 20 enfants en plus.

Nous sommes :

- CDI temps pleins, Coordination enfance jeunesse et direction de l'accueil de loisirs
 - CDI 30 heures, direction de l'accueil de loisirs
 - 2 CDD annualisés mercredis + vacances scolaires
 - 1 alternance BPJEPS mercredi + vacances scolaires + temps de bureau, l'alternante est également mise à disposition par l'UFCV pour les temps périscolaires.
 - 3 CDD annualisés sur les mercredis dans le cadre du plan mercredi
 - 5 animateurs.trices en CEE sur les vacances scolaires.
- Nous accueillons régulièrement des stagiaires lycée (bac pro SAPAT et AEPA)

Suite à un appel à projet de la mairie, l'accueil de loisirs est en délégation de service public avec l'Ufcv.

C. L'Ufcv

Délégation Ufcv, 47 rue des pays Bas, 35200 Rennes.

02 23 42 35 00, <http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-Plesguen/>

Fondée en 1907, l'Ufcv est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif. Reconnue d'utilité publique, elle est agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public. L'Ufcv a pour objet de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'intervention

II. Le projet éducatif de l'Ufcv

L'éducation de l'enfant concourt à son processus de développement global. Elle est le fruit de la conjonction de trois types d'acteurs que sont :

- la famille,
- le système scolaire,
- le « tiers-éducatif », notamment au travers des organisations locales telles que les associations sportives, culturelles, sociales... ainsi que toutes les formes d'Accueils Collectifs de Mineurs à Caractère Educatif et spécialement les accueils de loisirs implantés localement.

A. Vers une société de l'engagement

L'engagement est au cœur du projet de l'Ufcv. Au-delà d'une ressource fondamentale pour l'association, il est une préoccupation de tous les jours pour que chaque personne puisse agir au sein de la société. L'engagement doit devenir naturel pour être au service d'une société solidaire et de l'épanouissement personnel.

B. Vers une société éducative

L'éducation fait partie des fondements de l'intervention de l'Ufcv. Par le vivre ensemble, la transmission de savoirs, le partage de connaissances et d'expériences, la découverte, les actions que nous portons visent un accompagnement à la progression personnelle. Pour l'Ufcv, éduquer c'est avant tout permettre à chacun de prendre le chemin d'une réussite !

C. Vers une société solidaire

À travers ses actions, l'Ufcv réaffirme son rôle et son implication dans la construction d'une société solidaire, inclusive et émancipatrice. Envisageant son action de manière universelle, l'Ufcv attache une attention particulière aux personnes fragilisées, tout comme aux besoins sociaux émergents ou pour lesquels il n'existe pas de réponse.

D. Vers une transissions écologique

Les questions environnementales s'imposent désormais comme l'affaire de tous. Comme le rappelle l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable¹, être au service des personnes implique également d'être au service de la planète, ainsi que de la prospérité, de la paix et des partenariats. C'est pourquoi, dans un souci d'équilibre, l'Ufcv souhaite dès à présent replacer la planète au coeur de son fonctionnement.

ANNEXE 1: Projet associatif de l'Ufcv

III. Fonctionnement

A. Dates d'ouvertures

L'accueil de loisirs s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans durant les périodes suivantes :

- Les mercredis en période scolaire.
- Les petites vacances scolaires.
 - Fermé du 23 décembre 2024 (inclus) au 27 décembre 2024 (inclus)
- Les vacances d'été.
 - Fermé du 04 août 2025 (inclus) au 15 août (inclus)

B. Les horaires d'ouvertures

Mercredis et vacances scolaires :

Les horaires de fonctionnement de l'accueil de loisirs sont de 7h30 à 19h00.

L'accueil des familles à la maison de l'enfance s'effectue de :

- 7h30 à 9h30 : accueil d'arrivée
- 11h45 à 12h : accueil des arrivées et accueil des départs
- 13h15 à 14h : accueil des arrivées et accueil des départs
- 16h30 à 19h00 : accueil des départs

Les enfants de la MDA sont également accueillis à la maison de l'enfance aux mêmes horaires, il n'y a pas d'accueil effectué directement à la MDA.

Pas de départ sur les temps d'animation de 9h30 à 11h45 et de 14h à 16h30.
Excepté en cas de rendez vous médical de l'enfant.

C. Inscriptions

Les familles réservent en ligne : les mercredis, les petites vacances, les grandes vacances. Elles payent en ligne par carte bancaire, éditent leurs factures et communiquent avec l'accueil de loisirs. Elles reçoivent les identifiants suite à l'envoi du dossier d'inscription à la délégation à Rennes. Elles doivent renouveler le ou leurs dossier (1 dossier par enfant), chaque année entre juillet et septembre. Si les familles n'ont pas d'identifiants, elles contactent l'accueil de loisirs qui demandera alors la création de ce dernier auprès de l'Ufcv.

Les inscriptions sont gérées par Lola Lucas.

Tout ce qui concerne la facturation et le paiement des factures est à voir avec la délégation en contactant Gwladys ONANA animation.bz@ufcv.fr - 02 23 42 35 05.

D. Communication

- Affichage aux entrées de la maison de l'enfance et de la maison des associations
- Site internet de la commune : <https://mesnilroch.bzh/>
- Facebook de la mairie : Commune mesnil roc'h
- Portail familles Ufcv : <https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-plesguen/>
- Mailing Familles

- Permanences au bureau les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins (par mails, téléphone et face à face sur rendez-vous)

D. Journée type

Journée type

Temps d'accueil matin - soir

Bien accueillir les enfants et les parents
Transmission d'information entre l'équipe et les familles, classeur de transmission.
Jouer avec les enfants

Faire attention sur la route et porter son gilet jaune
Départ en deux groupes avec les élémentaires
Respecter les règles sanitaires
Les enfants goûtent

Proposer différentes activités pour répondre aux souhaits de tous.tes
Tous animateurs sont garants d'avoir une activité à proposer aux enfants
Inciter les enfants à la découverte

Regroupement

Entre 15 et 20 minutes max
S'asseoir en rondes enfants et animateurs
Moments d'échange, humeurs du jour, jeux collectifs...
Faire l'appel et proposer les activités
S'assurer que les enfants écoutent et soient écoutés

Repas

Temps calme

Proposer des activités calmes (histoire, dessin, coloriage...)
Projet :
Yoga avec les maternelles
Mandalas collectifs
Estime de soi (portait chinois, cœur "dans mon cœur il y a...", Sous main mon reflet....

Temps d'activité

Plus de détails :

- **7h30 – 9h15 : Temps d'accueil, ateliers autonomes**

Nous mettons en place des ateliers autonomes pour mettre en route la journée. Les enfants choisissent leurs ateliers. Exemple : Jeux de cartes, scoubidou, lego construction, jeux de sociétés, mandalas, pixel art, dessins libres, perles à repasser... Et ateliers Montessori chez les maternelles.

Le cahier de transmission se trouve à l'accueil.

A leur arrivée, les enfants du CP au CM2 inscrivent leur prénom sur une fiche, une pour chaque groupe MDE et MDA.

Le temps d'accueil du matin se fait autour de jeux calmes pour respecter le temps de réveil de chacun.e.

- **9h15-9h45 : Rangement, rassemblement et temps d'échange**

Nous accompagnons les enfants au rangement, grâce à la mise en place d'outils (musique douce pour ranger dans le calme, jeux de rangement énergiques (selon le moment de la journée))

Le rassemblement s'effectue en cercle, assis par terre (enfants et animateurs) dans le calme. Discussions en groupe avec les animateurs.trices pour permettre l'expression de ses émotions, l'autonomie langagière et l'émergence des idées des enfants. Ainsi que d'établir un fonctionnement, une organisation commune au groupe. C'est aussi le moment de fédérer le groupe en faisant des jeux de dynamique de groupe (chef d'orchestre par exemple)

Un animateur fait l'appel et compte le nombre d'enfant.

Proposition et explication des activités aux enfants.

- **9h45- 11h45 : Temps d'activité**

Dans l'organisation, l'équipe est force de proposition et offre diverses possibilités d'activité (manuelle, sportive, de pleine nature, jeux...). Mais des ateliers autonomes restent en place et sont accessibles aux enfants qui ne souhaitent participer aux activités. Les animateurs font en sorte d'inciter des enfants au maximum à participer aux activités proposées, dans le but de leur faire découvrir de nouvelles choses.

- **11h45 – 12h00 : Rangement, temps d'accueil (départs/arrivées)**

Les enfants sont sur des ateliers autonomes. L'accueil des enfants et des familles est fait par la direction ou des animateurs en CDD.

Sur ce temps, un groupe d'élémentaire va mettre la table pour tous les enfants à la cantine.

- **12h00 – 13h15 : Repas**

Pour permettre d'assurer un repas paisible et adapté à leurs rythmes nous avons mis en place une espace « élémentaire » et une espace « maternelle ».

Les enfants sont autonomes pour le débarrassage, les élémentaires nettoient eux même les tables sur la base du volontariat.

- **13h15 – 14h00 : Temps d'accueil (départs/arrivées), Temps calme animé par l'équipe**

C'est un moment indispensable aux besoins physiologiques de l'enfant. Les plus petits partent à la sieste. Les enfants de la MDA peuvent être sollicités pour aider les maternelles à la sieste.

Pour les plus grands (6-12) : différentes activités sont proposées : conte et histoire, lecture individuelle, jeux de société, dessin/coloriage, le « rien faire » ...). Le tout dans le calme et le silence.

Nous faisons régulièrement des temps calmes animés : Yoga, méditation, et histoires audios

Jeu sur l'estime de soi (portrait chinois, « dans mon cœur il y a », la rose des émotions...),

Jeux collectifs (loto, petit bac, pendu, devine tête ...).

Pour les plus petits qui ne sont pas en sieste, un moment d'au moins 15 min, allongés sur des tapis de sol, dans une pièce sombre, avec une musique douce est obligatoire afin de respecter leurs besoins physiologiques. Puis tranquillement le retour aux jeux très calmes peut revenir (lecture, coloriages). Le temps des plus petits doit être très calme et silencieux pour celles et ceux qui ne sont pas en sieste, car cette tranche d'âge nécessite un temps de repos plus important.

- **14h00- 15h45 : Rangement, rassemblement, temps d'activité**

Dans la même dynamique que le matin, tous les enfants s'installent en cercle. Choix des animations par les enfants, sur les temps de l'après-midi, les enfants sont forces de propositions et les animateurs s'adaptent à leurs envies.

Nous donnons la possibilité aux enfants de s'ouvrir vers l'extérieur. Nous sommes adhérents à la médiathèque, nous utilisons les équipements sportifs de la commune (City stade, gymnase, parc naturel). Durant les petites vacances scolaires, des rencontres sont organisées avec les micros-crèches, l'EHPAD. Il est possible de faire des inter-centres avec Pleugueneuc et Bonnemain.

- **15h45-16h : Rangement, préparation du goûter**

Un petit groupe d'enfant prépare le goûter avec un animateur ; mise en place des table, pichet d'eau pendant que le reste du groupe peut s'occuper en chansons.

- **16h00 – 16h30 : Goûter**

Nous faisons des goûters équilibrés en fonction du repas du midi : un fruit (de saison) ou un laitage, une céréale. Des ateliers « Cuisinons le goûter » sont régulièrement organisés. Dans une démarche écologique, nous réduisons un maximum les déchets du goûter et tendons vers le « Zéro déchet »

- **16h30-16h45 : Rangement du goûter avec les enfants, mise en place du temps d'accueil**

A la fin du goûter nous proposons un regroupement. Les maternelles font un bilan la journée « la météo de la journée ». Pendant ce temps les ateliers autonomes sont installés par un adulte.

Du côté des élémentaires, nous proposons un petit jeu le temps du débarrassage du goûter : devinette, blague, énigme etc... pour qu'ils restent calmement dans l'attente.

- **16h45– 19h00 : Temps d'accueil, ateliers autonomes**

Les directeurs s'occupent du temps d'accueil des familles.

Les enfants doivent choisir des jeux ou activités à faire assis autour d'une table. Ils doivent rester relativement calmes afin que les animateurs.ices puissent avoir un regard général, et que les parents retrouvent leur enfants calmes. Ce temps est aussi important afin que l'équipe puisse repérer d'éventuels comportements (fatigue, énervement excessif) à transmettre aux parents à leur arrivée.

IV. Projet de l'accueil de loisirs

Notre projet pédagogique est pensé en lien avec le projet associatif de l'Ufcv, le PEDT de la commune. Il s'inscrit dans la dynamique de la politique enfance de territoire, il est en mouvement perpétuel, ce projet pédagogique a été élaboré pour l'année 2025/2026.

Des annexes peuvent être ajoutées selon les périodes : mercredis, petites vacances et grandes vacances.

Le PEDT a été validé en juin 2021 pour 4 années.

A. Objectifs fondamentaux

- Contribuer au bien-être physique et psychologique.
- Favoriser, dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie
- Encourager la citoyenneté des enfants.

B. Objectifs opérationnels

Contribuer au bien-être physique et psychologique :

- Proposer aux enfants différents types "d'outils" pour se reposer (salle de sieste et salle de relaxation)
- Possibilité de prendre son petit déjeuner à l'accueil de loisirs entre 7h30 et 8h30. Proposer un petit dej a l'accueil de 7h30 à 8h
- Animation de temps qui incite au dialogue et à l'échange émotionnel et intellectuel.
- Participation à la commission cantine.
- Participation au « Parcours du Cœur » à destination des enfants du Mesnil Roc'h sur le temps scolaire, en partenariat avec l'équipe d'animation de la commune et les enseignants.
- La pratique d'activité sportive et de pleine aire.
- Laisser le choix aux enfants de leur programme.

Favoriser, dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie :

- Proposer plusieurs types d'activités pour que l'enfant ait la possibilité de choisir (manuelle, sportive, artistique...) *
- Mise en place d'ateliers autonomes lors des temps d'accueil et lorsque l'enfant n'est pas attiré par les activités proposées, autoriser le « ne rien faire ».
- Participer aux tâches de la vie quotidienne et se responsabiliser (tableau des responsabilités et des tâches)
- Système de règles communes mises en place par et avec les enfants. Sous forme et visuelle. Les règles sont revues à chaque début de période. Nous avons mis en place des temps d'écriture de règles communes par et pour les enfants. Ce sont eux qui proposent leurs règles accompagnées d'un animateur, ils signent ensuite le visuel de manière à « valider » cette charte.
- Mise en place d'un « timer » (outil sous forme de chronomètre), pour que, lors des temps calmes, les enfants soient autonomes sur le temps qu'il leur reste.

Encourager la citoyenneté des enfants :

- Mise en place de rituels et gestes éco-citoyens : « Clean walk », utilisation d'éco-cup et gourdes, ateliers récup, goûter avec peu de déchet (pas de sachets individuels ni compotes ou yaourts individuels)
- Participer aux tâches de la vie quotidienne
- Goûter philo du côté des enfants de la MDA, les animateur.rices lancent un débat (exemple : discrimination, mixité, harcèlement etc...) l'animateur.rice intervient le moins possible dans le débat.

Comme pour les projets d'animation, la liste des objectifs opérationnels est non exhaustive et non figée. Elle évolue avec l'équipe d'animation en fonction de leurs compétences et leurs envies. La notion de plaisir est importante dans les actions d'animation.

C. Zoom sur les projets

• L'inclusion d'enfants en situation de handicap

Nous accueillons actuellement deux enfants en situation de handicap. Ils sont totalement intégrés au groupe d'enfants et ne nécessitent plus d'accompagnement individualisé, comme cela était le cas auparavant. Nous travaillons avec l'association Pôle Ressources Handicap Loisirs 35, une fois par an. Le Pôle accompagne et soutient les familles, en particulier les parents, dans la recherche de lieux de loisirs adaptés pour leur(s) enfant(s). Il soutient également les structures d'accueil de loisirs, les professionnels et les bénévoles qui y travaillent. Il assure une veille en matière de sensibilisation, d'interconnaissance et d'accompagnement des professionnels de l'enfance, de la jeunesse et des loisirs. Nous accueillons également des enfants en cours de diagnostic par la MDPH.

• Projet jeux de société et jeux surdimensionnés

Nous louons des jeux surdimensionnés et des jeux de société à la ludothèque « Au Bois des Ludes », afin de ne pas acheter systématiquement de nouveaux jeux, tout en offrant aux enfants la possibilité de découvrir des jeux variés.

• Projet « Nos gestes éco-citoyens »

Nous avons mis en place plusieurs actions dans le cadre de notre projet écocitoyen :

- Le rituel « Clean Walk » tous les lundis des vacances.
- Des goûters et pique-niques « Zéro déchet ».
- La Banque du papier.
- Le Défi Goûter « 0 déchet », lancé à tous les accueils UFCV.

• Faire vivre le PEDT

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la commune est coordonné par Sarah Jamet pour la municipalité. Il inclut les trois communes du Mesnil-Roc'h et fait

participer tous les acteurs liés à l'enfance (personnel scolaire et périscolaire, agents communaux, éducateurs sportifs, représentants d'associations, accueil de loisirs UFCV). L'accueil de loisirs est représenté lors des COPIL du PEDT par la directrice. L'équipe d'animation participe également aux événements organisés dans le cadre du PEDT, tels que la fête de l'enfance ou la mise en place de la charte écocitoyenne.
Annexe : PEDT 2021-2025

- **Projet intergénérationnel**

Depuis 2022, nous avons tissé un lien entre l'EHPAD, les personnes du CCAS et l'accueil de loisirs autour de différents projets. En septembre et octobre 2022, nous avons organisé un atelier théâtre, qui a donné naissance à un spectacle pendant la Semaine Bleue. Ce spectacle s'est déroulé à la salle des fêtes du Mesnil-Roc'h et a attiré une salle comble (ouvert aux habitants du Mesnil-Roc'h). En 2023, nous avons choisi de poursuivre ce projet en faisant appel à l'école de musique du SIM à Tinténiac pour un atelier choral, qui s'est terminé par une représentation.

- **Parentalité**

Durant les périodes de vacances, nous encourageons la participation des parents afin de créer un lien solide entre l'accueil de loisirs et les familles. Des événements tels que des jeux surdimensionnés, un spectacle de Noël à la Maison de l'Enfance ou un

Cluedo géant sont organisés pour favoriser cette interaction. Parallèlement, nous proposons des ateliers sur la parentalité, centrés notamment sur la gestion des émotions de l'enfant. Nous envisageons également de proposer des ateliers parents/enfants certains samedis matin.

- **Festival du Film de Dinard**

En octobre 2024, l'accueil de loisirs a réalisé un court-métrage pour participer au Festival du Film Jeunesse de Dinard. Le film a été sélectionné pour concourir, et un groupe d'enfants, accompagné de Sarah Jamet, s'est rendu sur place pour participer au festival et visionner d'autres courts-métrages.

D. Accueil d'enfants en situation de handicap

Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous procédons par étapes :

- Rencontre de la famille et de l'enfant pour nous permettre de comprendre la situation, les besoins de l'enfant et de la famille.
- Rencontre parfois avec l'éducateur.trice spécialisé qui suit l'enfant.
- Nous rédigeons un protocole d'accueil à disposition de l'équipe d'animation
- L'accueil peut être soumis à une convention.

E. Les intervenants extérieurs

L'accueil de loisirs porte une attention particulière aux intervenants extérieurs et notamment les intervenants de la commune. L'idée est d'optimiser les ressources du territoire. L'équipe de direction cherche donc à mettre en place des partenariats avec les différentes structures, associations...

Il ne faut pas oublier que l'animateur doit avoir un rôle d'acteur lors des activités menées par des intervenants extérieurs. Pour cela il doit prendre part aux rencontres c'est-à-dire s'impliquer. Il doit aussi avoir un regard critique pour améliorer les actions futures.

- **Les associations et structures avec lesquelles nous avons créé un partenariat :**

- Les Z'amis-maux de l'émeraude : association travaillant autour de la médiation animale

- Escale bretagne : association qui propose des animations diverses autour de l'anglais.

- Artefakt : Association de cinéma, nous avons fait appel à l'association pour créer un film écrit et joué par les enfants de la MDA.

- Ludothèque Aux Bois des Ludes.

- Le SIM, école de musique de Tinteniac

- EHPAD de Mesnil Roc'h

- CCAS de Mesnil Roc'h

- Micros crèches

V. Rôle et missions de l'équipe éducative

A. La direction

Les directeurs ont le devoir d'assurer la sécurité physique, morale, affective de son équipe d'animation et des enfants présents sur le site.

Tout cela passe par un travail d'équipe et une bonne communication entre les quatre acteurs présents sur l'accueil de loisirs. (Directeurs, animateurs, enfants, familles). Ils se doivent aussi d'assurer la communication, la relation avec l'extérieur (parents, communes...)

Certaines de leurs missions sont communes et d'autres partagées.

Missions de la directrice :

- Gestion des différents conflits au sein de l'accueil de loisirs (animateur/animateur, enfant/animateur...)
- Suivi de l'équipe d'animation sur le terrain
- Gestion humaine : le recrutement de l'équipe d'animation
- Animation de réunion : information parents, réunion d'équipe
- Construction et application du projet pédagogique
- Mise à jour des affichages
- Gestion administrative : Budget, déclaration, contrat de travail CDD

- Communication : alimentation du portail famille, lien avec les sites de communication mairie
- Gestion administrative : inscriptions, relevé des présences, fiches sanitaires
- Assurer le bon suivi du projet pédagogique auprès de l'équipe d'animation.
- Suivi des stagiaires Bafa / lycée
- Construction et suivi du programme d'animation
- Communication avec les parents
- Communication avec les animateurs
- RH : contrat CEE + horaires et organisation des animateurs

B. L'assistant sanitaire

Le rôle d'assistant sanitaire est assuré par Sarah JAMET ou Lola LUCAS. Il doit en début de vacances vérifier l'ensemble des dossiers sanitaires des enfants.

L'ensemble des informations importantes (PAI/allergies/traitement.). Suivi du classeur PAI qui est à disposition de tout le monde. Il est impératif que l'ensemble de l'équipe soit au courant. Cet outil doit permettre de rien n'oublier.

Tous les médicaments sont dans une armoire fermée.

Il a la responsabilité de gérer et suivre le registre d'infirmerie. L'assistant sanitaire ne doit pas se rendre indispensable. En effet, il se peut qu'il soit absent pour cause de congé ou autre motif.

C. Les animateurs

L'animateur doit tout d'abord connaître la réglementation d'un ACM. En amont des vacances, il doit avoir pris connaissance du projet pédagogique. Lors de la réunion de préparation il est indispensable que chaque animateur arrive avec des idées d'animation en relation avec le thème proposé et en adéquation avec le projet pédagogique.

- Assurer la sécurité des enfants (moral, physique et affective) et être à l'écoute de leurs besoins
- Accueillir les enfants et de la famille : mettre l'enfant en confiance et prendre toutes les informations nécessaires, ce qui conditionnera sa journée et rassurer la famille. Lors du temps de départ, l'animateur doit rendre compte de la journée.
- Animer des activités/ateliers et la vie quotidienne : soit en proposant aux enfants ou en accompagnant les choix des enfants
- Être garant du cadre : afin que l'enfant respecte les locaux, le matériel pédagogique mise à disposition, l'animateur, les personnels de services, ses camarades et les règles communes.
- Travailler en équipe : communication avec ses collègues, ne pas se contredire devant un enfant, accepter les remarques constructives.
- Qualités humaines indispensables : être ouvert d'esprit, garder son calme, travailler avec le sourire, être d'une grande disponibilité et partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments aux enfants. Car il ne faut pas oublier que les mercredis et les vacances scolaires sont des temps de plaisirs et de loisirs.

Les animateurs en CDD sont des référents pour les animateurs plus ponctuels en CEE.

Avant les vacances scolaires, une réunion d'équipe est prévue pour préparer les activités et informer les animateurs.rices sur le fonctionnement de l'accueil (projet, enfants, journée type etc...)

VI. Évaluation de la mise en œuvre du projet pédagogique.

L'évaluation permet de vérifier la mise en œuvre du projet pédagogique, des bilans sont rédigés à la fin de chaque période scolaire et vacances scolaires. Ils sont transmis à l'Ufcv. Nous rédigeons également des rapports d'activités mensuels dans l'année pour la municipalité.

Objectif général	Objectifs opérationnels	Evaluation	Indicateur de réussite
Contribuer au bien-être physique et psychologique	Proposer aux enfants différents types "d'outils" pour se reposer (salle de sieste et salle de relaxation)	Les animateur.ices occupent régulièrement tous les espaces.	Chaque espace est utilisé au moins une fois par journée d'accueil
	Possibilité de prendre son petit déjeuner à l'accueil de loisirs entre 7h30 et 8h30. Proposer un petit dej a l'accueil de 7h30 à 8h	De plus en plus de petits déjeuners équilibrés sont achetés, les familles sont de plus en plus nombreuses à en demander, les enfants sont en meilleure santé.	Au moins 15 enfants par mercredi doivent adopter cette habitude sur la prochaine période.
	Animation de temps, qui incitent au dialogue et à l'échange émotionnel et intellectuel.	Les enfants se confient de plus en plus sur leurs émotions du moment aux animateurs.ices, ce qui permet un meilleur suivi	

	Participation à la commission cantine	Les tables cantines sont mises en place et le rangement est effectué, le service est plus fluide	Toutes les tables doivent tous les midis être prêtes
	Participation au « Parcours du Cœur » à destination des enfants du Mesnil Roc'h sur le temps scolaire, en partenariat avec l'équipe d'animation de la commune et les enseignants.		
	La pratique d'activité sportive et de pleine aire.	Les enfants se défoulent et participent à des activités extérieures. Des activités pleine aire sont inscrites dans le projet d'animation	Au minimum un tiers des activités doivent se dérouler en extérieur.
	Laisser le choix aux enfants de leur programme.	Mise en place quotidienne de temps de présentation du programme et sondage de l'envie des enfants, les enfants se sentent alors plus libres pour choisir leurs activités et deviennent force de proposition.	De plus en plus d'enfants arrivent à choisir par eux même leurs activités

Objectif général	Objectifs opérationnels	Evaluation	Indicateur de réussite
Favoriser, dès l'enfance, l'accession de la personne à	Proposer plusieurs types d'activités pour que l'enfant ait la possibilité de choisir (manuelle, sportive, artistique...) *	Réalisation par l'équipe d'animation d'un projet d'animation varié, des résultats en termes de rendus artistiques,	Le programme d'animation se répartie équitablement selon chaque thématique

son autonomie		manuels, et les connaissances des enfants évoluent	
	Mise en place d'ateliers autonomes lors des temps d'accueil et lorsque l'enfant n'est pas attiré par les activités proposées, autoriser le « ne rien faire »	L'équipe d'animation se montre force de proposition et un espace "ne rien faire" est créé, les enfants sont reposés	Au moins un espace par salle se voit réservé à une possibilité de "ne rien faire".
	Participer aux tâches de la vie quotidienne et se responsabilisé (outil des responsabilités et des tâches)	Un tableau des tâches quotidienne est créé, les enfants se sont imprégnés et l'utilise au quotidien. Les tâches quotidiennes sont alors effectuées par et pour les enfants	Les animateurs n'effectuent plus les petites tâches quotidiennes (lumières, robinets,...) pour se concentrer sur l'animation et le suivi des enfants.
	Système de règles communes mises en place par et avec les enfants. Sous forme et visuelle. Les règles sont revues à chaque début de période. Nous avons mis en place des temps d'écriture de règles communes par et pour les enfants. Ce sont eux qui proposent leurs règles accompagnées d'un animateur, ils signent ensuite le visuel de manière à « valider » cette charte	Les enfants ont saisi les règles de l'accueil et s'y réfèrent en autonomie, ils ne sollicitent plus les animateurs.ices et s'orientent tout seuls sur les espaces et missions en temps et en heure. Ils apprennent à gérer leurs conflits entre eux	La moitié des "petits" conflits doivent être gérés en autonomie par les enfants en se référant aux règles affichées et présentées.
	Mise en place d'un « timer » (outil sous forme de chronomètre), pour que, lors des temps calmes, les enfants soient autonomes sur le temps qu'il leur reste	Les enfants se responsabilisent dans leur temps de repos. Ils vont en autonomie lire, se reposer et reprennent alors de l'énergie	Les animateurs.ices n'ont plus à dire quand le temps de pause se terminent. Les livres etc sont rangés en temps et en heure.

Objectifs général	Objectifs opérationnels	Evaluation	Indicateur de réussite
Encourager la citoyenneté des enfants	Mise en place de rituels et gestes éco-citoyens : « Clean walk », utilisation d'éco-cup et gourdes, ateliers récup, goûter avec peu de déchet (pas de sachets individuels ni compotes ou yaourts individuels)	Tous les achats sont faits en « gros » et achetés en formats « maxis » pour limiter les déchets. Les enfants sont sensibilisés au recyclage.	Les poubelles sont de moins en moins lourdes et nombreuses. Les enfants ont tous une gourde.
	Participer aux tâches de la vie quotidienne	Les enfants débarrassent, rangent, éteignent les lumières et ferment les robinets seuls, l'équipe n'a plus besoin de passer derrière eux.	100% des enfants connaissent l'organisation de la vie quotidienne et savent tous s'auto-gérer dans le rangement et lors de leur participation aux tâches
	Goûter philo du côté des enfants de la MDA, les animateurs.rices lancent un débat (exemple : discrimination, mixité, harcèlement etc...) l'animateur.rice intervient le moins possible dans le débat	Les enfants s'autonomisent sur les débats, ils ne se coupe plus la parole et cherchent a se faire un avis personnel sur le sujet. L'équipe remarque que	Au moins 50% des enfants présents participent au débat.